



## ET APRES LE CAP ?



### POURSUIVRE DES ETUDES

## Vers le Bac pro

- Continuer vers la 1<sup>ère</sup> pro correspondant à votre spécialité

#### Comment y entrer ?

- Comme en 3<sup>ème</sup>, vous allez devoir faire des vœux d'affectation sur l'application AFFELNET-lycée (par le lycée)
- L'affectation se fait en fonction du nombre de places disponibles dans la formation demandée et du dossier de l'élève.

#### Pour quelle 1<sup>ère</sup> pro ?

- Pour les CAP maintenance des véhicules option véhicules particuliers, possibilité de demander les 1<sup>ères</sup> professionnelles maintenance des véhicules option véhicules particuliers, option véhicules de transport routier et option motocycles
- Pour les CAP réparation de carrosserie, possibilité de demander la 1<sup>ère</sup> pro carrossier-peintre

#### Qu'est-ce qui est pris en compte pour évaluer le dossier ?

- Les moyennes de l'année (Français, Hist-géo, LV1, maths, sciences et enseignements professionnels théorique et pratique) auxquelles est attribué un coefficient suivant le bac pro demandé.
- Les élèves venant de 2<sup>nde</sup> professionnelle sont prioritaires pour l'entrée en 1<sup>ère</sup>.
- Les élèves de 2<sup>ème</sup> année de CAP bénéficient d'un « bonus filière » pour les spécialités de bac pro qui correspondent aux poursuites d'études de votre CAP

- Continuer vers une 1<sup>ère</sup> pro ne correspondant pas à votre spécialité

- Même modalité, par Affelnet-lycée
- Vous ne serez pas prioritaire
- En fonction des places disponibles (positionnement)

- Continuer vers le bac pro en apprentissage

- Trouver une entreprise qui accepte de vous prendre comme apprenti.e et un centre de formation.

## Vers d'autres formations (cette liste n'est pas exhaustive)

- CAP en 1 an, pour compléter sa formation, ajouter une corde à son arc, enrichir la pratique de son métier.  
Prendre contact avec l'établissement, inscription possible en fonction des places.

- Peintre en carrosserie (App : Pont de Buis, Brest, Quimper. Tps plein : Lycée des métiers Pont de Buis, lycée E.James Etel, EREA J.Bart Redon ...)

- Carrossier-peintre (App : Pont de Buis, Brest, Quimper. Tps plein : Lycée des métiers, Pont de Buis, Lycée E.James Etel...)
- Construction de carrosseries (app : Dinan)
- Maintenance des véhicules option :
  - voitures particulières (app : Pont de Buis, Brest, Quimper, Ploufragan, Lorient ... Tps plein : Lycée des métiers, Pont de Buis)
  - motos (app : Bruz. Tps plein : lycée J.Jaurès, Rennes et lycée J.Guéhenno, Vannes)
  - véhicules de transport routier (App : Dinan, Lorient)
- Maintenance des matériels options :
  - Matériels d'espaces verts (App : Saint Malo, Tps plein : lycée L. Armand Locminé)
  - Matériels de construction et de manutention (App : Elliant, Louvigné, Tps plein : Locminé)
  - Matériels agricoles (App : Dinan et Lamballe, Tps plein : Locminé et Lamballe)
- Réparation, entretien des embarcations de plaisance (Tps plein : lycée E. James, Etel)
- Conducteur d'engins, travaux publics et carrières (app : Ploërmel)
- Conducteur routier (App : AFTRAL, Ergué Gabéric (près de Quimper), Guiclan, Brest. Tps plein : lycée Bel Air Tinténiac, lycée Brocéliande Guer)
- CAP opérateur logistique (Tps plein : Lycée P.Sérusier, Carhaix, lycée la Croix Rouge, Brest. App : Saint Méen le Grand)

**Pour explorer les formations ci-dessus, aller sur le site IDEO : <https://ideo.bretagne.bzh> qui vous permettra de trouver les contenus de formation mais aussi les lieux de formation en Bretagne**

- Certificat de qualification professionnelle (CQP), est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle qui atteste de la maîtrise de compétences liées à un métier. Il se déroule en alternance en contrat de professionnalisation. **Cette offre est évolutive en fonction des besoins des entreprises.**
  - Après MVA
    - Mécanicien spécialiste auto (Quimper, Ploufragan)
    - Opérateur spécialiste service rapide (hors Bretagne)
    - Opérateur spécialiste maintenance pneumatique véhicules industriels (Lamballe)
    - Dépanneur-remorqueur V.L (hors Bretagne)
  - Après CAR
    - Carrossier-peintre (Bruz ou Dinan)
  - Après l'un ou l'autre
    - Préparateur-réparateur de véhicules de loisirs (Greta Lamballe)
    - Conseiller vendeur en pièces de rechange et accessoires automobiles (app : Dinan, possible après positionnement)
    - Opérateur préparateur véhicules (IFAC Brest)

**Pour explorer les formations ci-dessus, aller sur le site métiers de l'auto :**

**<https://www.metiers-services-auto.com/> qui vous permettra de trouver les contenus de formation mais aussi les lieux de formation en Bretagne et ailleurs.**

- Certificat de spécialisation, pour acquérir une spécialisation à l'intérieur d'un même champ professionnel CS tracteurs et machines agricoles en apprentissage, Lycée Saint Yves, Gourin (privé)

## ENTRER DANS LA VIE ACTIVE

- **Les démarches pour trouver un emploi.**

Faites le point sur vos compétences, vos savoir-faire acquis lors de votre formation et au cours de vos stages, mais aussi vos activités extrascolaires, vos jobs d'été, vos contraintes (rester ou pas dans la région, par exemple), les types d'entreprises dans lesquelles vous souhaiteriez travailler...

Constituez-vous un fichier d'entreprises susceptibles de vous accueillir, faites appel à votre réseau relationnel (parents, amis, entreprises où vous avez fait vos stages...), les chambres de métiers, de commerce et d'industrie, lisez la presse locale, régionale, professionnelle...

Contactez France travail (<https://www.francetravail.fr/accueil/>) pour vous inscrire en tant que demandeur d'emploi. Vous obtiendrez un rendez-vous avec un conseiller. Vous accéderez ainsi gratuitement aux services de France travail (ateliers CV, lettre de motivation), leurs offres, la protection sociale...

Etudiez les petites annonces et faites des candidatures spontanées, inscrivez-vous dans les agences intérim. Un travail temporaire peut être l'occasion de faire vos preuves...

Rédigez votre CV : il doit être dactylographié et court (1 page), propre, clair et précis. Vous pouvez le déposer en ligne sur des sites spécialisés

Votre lettre de motivation doit compléter votre CV et donner envie d'en savoir plus sur vous. Actuellement, on peut transférer les lettres par courrier électronique en même temps que le CV. Pensez à valoriser les stages que vous avez effectués.

Préparez-vous pour l'entretien d'embauche : vous devez convaincre votre interlocuteur que vous êtes « la bonne personne ». Il est important de vous renseigner au préalable sur l'entreprise, vous préparer à d'éventuels tests (de logique, de personnalité, de culture générale) en vous entraînant avec des manuels spécialisés.

- **Sites sur l'emploi et l'alternance :**

<https://www.emploi-store.fr/portail/accueil> : services web et mobiles de l'emploi pour construire votre projet, vous former, rédiger votre CV /lettre de motivation, réussir votre entretien

<https://cleor.bretagne.bzh/> : Cet outil vous permettra, à partir d'un choix de métier, secteur d'activité ou selon votre profil, de disposer d'informations actualisées sur les métiers qui s'exercent près de chez vous, leur tendance d'évolution, les recrutements en cours, ainsi que les évolutions possibles entre métiers avec ou sans formation.

<https://www.bretagne-alternance.com> : Consultez toutes les offres de contrats d'alternance en Bretagne. Trouvez un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation qui vous correspond.

<https://finisterejob.fr/> : site de l'emploi des jeunes en Finistère

<https://labonnealternance.apprentissage.beta.gouv.fr/> : Trouvez ici les entreprises qui recrutent régulièrement en alternance

<https://www.onisep.fr/vers-l-emploi#recherche-demploi>

- **Les principaux contrats de travail.**

**Contrat à durée déterminée (CDD)** : signé pour une durée précise, renouvelable une fois (limité à 18 mois). Il comporte souvent une période d'essai, elle-même reconductible. Le CDD peut se transformer en CDI. En revanche si le contrat n'est pas renouvelé, vous avez droit à une indemnité de fin de contrat. Vous bénéficiez aussi de congés payés.

**Contrat à durée indéterminée (CDI)** : il ne précise pas la durée d'embauche, ce qui signifie qu'il s'agit d'un

emploi stable. Il peut cesser à la demande de l'employeur ou de vous-même (préavis, justification de rupture, indemnité de licenciement).

**Contrat de travail temporaire** (CTT) ou mission : l'agence intérim vous embauche et vous paye pour vous mettre à disposition d'une entreprise, le temps d'exécuter une tâche précise et temporaire. A chaque nouvelle mission, de nouveaux contrats vous seront proposés.

**Contrat en alternance** : Entre travail et formation théorique, les contrats en alternance permettent de se former à un métier et d'obtenir une qualification. Il existe deux types de contrats possibles :

- **Contrat de professionnalisation** : Il s'agit d'un CDD de 6 mois à 2 ans et s'adresse aux jeunes âgés de 16 à moins de 26 ans et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus qui souhaitent acquérir une qualification professionnelle, voire un diplôme, en alternant formation en centre et entreprise. Il donne droit à une rémunération calculée en fonction de l'âge et du niveau de qualification initiale.
- **Contrat d'apprentissage** : ouvert aux jeunes de 16 à moins de 29 ans révolus (et sous conditions aux jeunes de 15 ans), dans la plupart des cas, c'est un contrat à durée déterminée (CDD) pour une durée de six mois à trois ans, selon le diplôme préparé. La durée peut être de quatre ans pour les apprentis handicapés. Il est également possible de signer un contrat d'apprentissage pour une durée indéterminée (CDI).

**La formation continue : apprendre tout au long de la vie...** Consultez : [www.gref-bretagne.fr](http://www.gref-bretagne.fr)

Dans le cadre des « programmes Etat » ou des « programmes Conseil Régional », il existe de nombreuses formations professionnelles qualifiantes assurées par divers organismes : AFPA (association pour la formation professionnelle des adultes), les GRETA (Groupement d'établissements scolaires), le CNAM (conservatoire des arts et métiers), etc.

**Pour vous informer sur ces possibilités, contactez la Mission locale, France Travail ou le CIO**

## TROUVER DES INFORMATIONS

**Au CIO** : Espace Athéna, Immeuble Artémis, Rue Hubertine Auclert, Zone de Kergonan, 29200 Brest. Dossiers sur les écoles, métiers, diplômes ...

**Sur Internet** : quelques sites de référence

[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr) : fiches métiers et diplômes

<https://ideo.bretagne.bzh> formations, métiers en Bretagne

[www.metiers-services-auto.com](http://www.metiers-services-auto.com) tout sur les métiers et les formations dans l'automobile

**Au CDI** : informations sur l'orientation : brochures thématiques sur les diplômes, les secteurs d'activités et les études.

## ET LES UTILISER

**Vous devrez faire un ou des choix d'orientation, peut-être poser votre candidature dans certaines formations sélectives : n'hésitez pas à en parler, prendre conseil auprès de votre professeur principal, de la psychologue de l'EN spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle, Madame Pouliet (prendre RDV à la vie scolaire).**